

Nombre de membres du Bureau :
- en exercice : 22
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 18
- pour : 18
- contre : 0
- abstentions : 0

DÉLIBÉRATION n° B2026/126

L'an deux mille vingt-six, le 7 septembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Laurent LAGES. Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Laurent LAGES, Jean-Paul LARAN, Catherine CORREGE, Philippe SOLAZ, Joelle ABADIE, Alain PIASER, Bernadette SABATHIER, Ludovic PONTICO, Régine SARRAT, Roger LACOME, Nathalie SALCUNI, Didier FAVARO, Jean-Charles LAUREYS, Chrystelle MAUPAS, André QUINON, Viviane BARBAZAN, Bruno FOURCADE, André RECURT et Francis ESCUDE.

Absents excusés : Nadia MORILHON, Denis BARRERE et Albert BEGUE

Objet : Attribution du marché public pour la mise en place d'un TAD sur le secteur des Baronnies

Madame Joëlle ABADIE, maire de Tilhouse, ne prend pas part au débat et au vote de cette délibération.

Vu la délibération B2025-114 du Bureau du 22 septembre 2026 validant la création d'un service de Transport à la Demande (TAD) sur le secteur des Baronnies,

Vu la délibération B2025-199 du Bureau du 9 décembre 2025 modifiant la délibération B2025-114 pour une mise en adéquation du circuit du TAS Baronnies avec le cahier des charges de la Région,

Vu la convention de délégation de compétence d'organisation de services de Transport à la Demande (TAD) signée avec la Région du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2029,

Considérant la consultation effectuée auprès de cinq entreprises de transport pour la mise en place de ce TAD sur le secteur des Baronnies,

Considérant le rapport d'analyse des candidatures et des offres,

Considérant la seule candidature reçue de la Régie de Transport de Tilhouse et la proposition financière suivante :

- circuit NORD :

- o Service du mardi à destination de Capvern Village : coût forfaitaire de 40 € HT + 0,49 €/km
- o Service du mercredi à destination du marché de Lannemezan : coût forfaitaire de 45 € HT + 0,49 €/km

- Circuit SUD :

- o Service du jeudi à destination de La Barthe de Neste : coût forfaitaire de 55 € HT + 0,49 €/km
- o Service du mercredi à destination du marché de Lannemezan : coût forfaitaire de 50 € HT + 0,49 €/km

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20260907-2026-126B-DE
Date de télétransmission : 10/09/2026
Date de réception préfecture : 10/09/2026

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Considérant que la mise en place de ce service de TAD sur le secteur des Baronnie implique de signer un avenant à la convention de délégation de compétence d'organisation de services de Transport à la Demande signée avec la Région.

LE BUREAU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (18 pour),

DECIDE

- De retenir l'offre formulée par la Régie de transport de Tilhouse pour le marché public de transport à la demande du secteur des Baronnie, sur la période d'octobre 2026 à décembre 2027,
- D'autoriser le Président à signer le marché public avec la Régie de transport de Tilhouse avec les documents nécessaires à la mise en place de ce TAD Baronnie,
- D'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de délégation de compétence d'organisation de services de Transport à la Demande avec la Région afin de rajouter ce secteur à ceux déjà existants.

Le Président
Laurent LAGES



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Publiée le 10 SEP. 2026

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20260907-2026-126B-DE
Date de télétransmission : 10/09/2026
Date de réception préfecture : 10/09/2026